

Dominique Fortier

2012/04/01

⋮ Réseau Repfran

Le cadre de mesures fait des petits

Une nouvelle communauté de pratique est née ! Celle des répondants en matière de valorisation du français dans les collèges. Appelez-les *repfrans* ! Dans la foulée de l'annonce ministérielle de juin dernier concernant le cadre de mesures pour l'amélioration de la maîtrise du français dans les collèges, le réseau s'est créé spontanément. À l'origine de sa formation : **Stéphanie Carle**, conseillère pédagogique au collège Montmorency, et **Julie Roberge**, enseignante au cégep André-Laurendeau. Dans le présent numéro, les instigatrices du regroupement exposent les problématiques et enjeux abordés lors d'une première rencontre exploratoire, tenue à l'automne 2011. Au moment d'écrire leur article, les auteures ignoraient que les repfrans recevraient le soutien du Carrefour de la réussite, un organisme rattaché à la Fédération des cégeps et responsable, entre autres, de favoriser la diffusion des pratiques exemplaires pour ce qui est de la valorisation de la langue. Concrètement, ce soutien se traduira par la création, l'hébergement et l'animation d'un site internet à l'intention du réseau Repfran. Cet outil devrait dynamiser la communication entre les intervenants et favoriser les collaborations. De son côté, le Centre collégial de développement de matériel didactique (CCDMD) a invité les repfrans à faire état de leurs travaux dans *Correspondance*, une invitation qui porte déjà ses fruits. De plus, par une représentation au sein du réseau Repfran, le CCDMD souhaite contribuer à la réflexion en matière de valorisation du français, faire connaître ses ressources pédagogiques et identifier les besoins communs pour les projets à venir. Longue vie aux repfrans !

L'avènement du cadre de mesures ministériel a aussi stimulé les troupes du côté des collèges anglophones. **Philippe Gagné**, responsable du comité des enseignants de français langue seconde, et **Suzanne Lemay**, enseignante au cégep Champlain St. Lawrence, nous offrent un portrait des CAF (centres d'aide en français), aussi appelés CLÉO (centres de langue écrite et orale), dans leur secteur linguistique. Cet état de la situation constitue pour ces intervenants un point de départ en vue de sonder de nouveau leurs collègues sur la bonification des services de soutien en français suivant les trois axes du cadre de mesures : l'aide aux étudiants, l'aide au personnel enseignant et l'aide à la communauté collégiale. Compte tenu des débats linguistiques que l'on connaît au Québec, ces services prennent une valeur emblématique. À suivre, donc, dans les pages de *Correspondance*.



Les lecteurs qui s'intéressent plus spécialement à la didactique du français seront bien servis avec l'article de **Sophie Piron** et **Nadine Vincent**, qui abordent de front une difficulté causée par la rénovation de la grammaire : l'analyse des traditionnels compléments circonstanciels. De son côté, **Suzanne-G. Chartrand** nous parle de l'accord du participe passé employé avec l'auxiliaire *avoir*. Qu'on se le dise : cette règle d'accord « arbitraire » est tout sauf simple, et il serait tellement plus... simple (et assurément plus fructueux selon la didacticienne) d'en enseigner les contenus de façon progressive plutôt que de la répéter du primaire au cégep et même par la suite. L'article d'**Hélène Tessier** et **Jean-Didier Dufour** (enseignants au collège François-Xavier-Garneau) intéressera pour sa part les enseignants de toutes matières, puisqu'il porte sur un aspect didactique transdisciplinaire : la formulation des questions à développement. Quelles ressources la langue offre-t-elle pour rédiger ces questions clairement ? Quels sont les éléments à considérer pour réduire le décalage entre la réponse attendue et celle livrée par l'élève ? Dans un registre plus ludique, **Gaétan St-Pierre** tire de l'oubli des cas de noms propres devenus communs. (Comment, après avoir lu ces nouvelles *Curiosités étymologiques*, boycotter quoi que ce soit sans avoir une pensée pour Charles Cunningham Boycott ?) Enfin, **Yves Cormier**, qui fera une présentation au 32^e colloque annuel de l'Association québécoise de pédagogie collégiale, livre la seconde partie de son article sur la normalisation du français acadien. Par son propos, l'auteur du *Dictionnaire du français acadien* rappelle aux lecteurs combien l'expertise développée par l'Office québécois de la langue française (OQLF) est inspirante pour les francophones hors Québec.



Au menu du prochain Intercaf, qui se tiendra au cégep de Sherbrooke : le tutorat. Les CAF sont des laboratoires pédagogiques particuliers où l'« enseignement », généralement individualisé, est offert par des intervenants qui ne sont pas forcément formés en didactique et en pédagogie ni spécialisés dans la discipline « enseignée ». Ce mode d'accompagnement, le tutorat, implique toute une logistique de la part des responsables des CAF, allant du recrutement des tuteurs à leur évaluation, en passant par leur formation et la supervision de leurs actions. Ces aspects du tutorat et d'autres encore, de même que les alternatives possibles à cette forme d'aide, seront discutés lors de la traditionnelle rencontre intercollégiale prévue en mai, mais reportée à une date encore indéterminée en raison des bouleversements d'horaires occasionnés par la grève étudiante. Les responsables de CAF trouveront entretemps sur le site de l'évènement matière à alimenter leur pratique (intercaf2012.ccdmd.qc.ca). Trois articles du présent numéro devraient également nourrir la réflexion. D'abord, la chronique de **Julie Roberge** (cégep Marie-Victorin) porte cette fois sur un ouvrage explorant un aspect souvent ignoré dans les ouvrages sur la pédagogie, même ceux sur le tutorat : les enjeux relationnels propres à la dyade tutorale. Puis, dans la capsule de l'OQLF, la terminologie **Esther Poisson** étudie le champ lexical du mot *tutorat*, plus étendu qu'on croit. Enfin, la rubrique *CAF novateurs* présente une formule d'aide où tuteurs et tutorés appartiennent à un même groupe (ici une équipe sportive) – cela afin de tirer profit de leur proximité sociale – suivant une notion pédagogique appelée *congruence cognitive*. Née de la collaboration de l'entraîneur-tuteur des étudiants en question et de **Guylaine Fontaine**, coresponsable du CAF du collège Édouard-Montpetit, la formule reprend quelques bonnes idées éprouvées dans d'autres CAF innovants auxquels *Correspondance* s'est intéressé. Bref, pas d'Intercaf en vue à court terme, mais de quoi se mettre sous la dent d'ici sa tenue.



Dominique Fortier

CCDMD